L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

VOL. VI—LLES-ORLÉANS
MARDI 3 OCTOBRE 1893.

BIBLIOGRAPHIE.

Nous devons à la courtoisie de la "Bibliothèque Française," du Canada, un exemplaire d'un des derniers romans parus, *La Peau du Lion*, signé d'un nom connu, Chas de Bernard.

Ce n'est pas, d'ailleurs, la première fois que nous sommes redevables à cette Bibliothèque d'un aussi bienveillant procédé; au contraire, nous n'en sommes plus à les compter.

Ou mieux, tout ouvrage ayant quelque valeur est publié en édition spéciale par la Bibliothèque et vendu la modique somme de 15 cents. Excellente façon, il faut en convenir, de faire les affaires, d'écouler sa marchandise et de vulgariser la langue française assez répandue en Amérique, aux Etats Unis surtout.

Dans *La Peau du Lion*, il y a de délicieuses pages où le verveux auteur raille, entr'autres, une classe d'individus, des galantins de force à conquérir seuls le Saint Sépulcre, dit très spirituellement une critique canadienne.

Ce nous sera un plaisir de lire l'ouvrage de M. de Bernard dès que nos occupations nous en laisseront le temps; et si on lui le collégien se laisse entraîner, temps devient dernière, le littérateur, soyez bien persuadé que nous ne lui en ferons pas un crime. Il y a tant de gens de nos jours chez qui le collégien est mort depuis longtemps, s'il y vécut jamais!

S'il y vécut jamais! oui, car combien de *Prés* se sont faits maîtres d'école pour apprendre à lire, ou se sont essayés à la plume pour apprendre à écrire; et qui, Dieu bon! après trente, quarante, cinquante ans d'efforts n'y sont pas encore parvenus.

Et tenez, ce sont ces mêmes ratés ayant tant besoin d'indulgence, qui n'en ont point pour les autres. Soumettez les à une analyse, passez les au creuset ou à l'alambic, décomposez-les enfin, et vous aurez une moitié de musicien, un quart d'historien, un huitième de pédagogue, un septième de littérateur. Mais toutes ces fractions réunies ne forment pas l'unité.

Si le tron qu'il y a en eux pouvait encore être comblé par un peu d'éducation, on arriverait peut-être à en faire des personnalités moins encombrantes, car l'éducation rend modeste, et avec la modestie on combat l'hypertrophie, le débordement du Moi.

A l'encontre donc de ces infiniment petits plumitifs de province qui font un crime aux écrivains de ne pas étouffer en eux le collégien se rappelant parfois Horace, Cicéron et autres pour les citer, disons qu'il n'y a rien de désagréable ni de malhonnête en cela.

D'autres se livrent bien à des travaux de démarcage, et on les laisse passer outre sans leur rien dire. Peut être devraient-ils plus souvent se *Larousser*; ils bombarderaient moins leurs lecteurs de solécismes et de barbarismes.

Mais non, ils n'ont que faire des dictionnaires, c'est bien assez de les avoir sur leur table.

Un jeune académicien faisait rire tout Paris l'an dernier en avouant qu'il n'avait jamais lu Fenillet. Nos frères sera en question qui n'ont jamais écrit *Pêcheurs d'Islande* et qui, très probablement, ne le tenteront jamais, ont, du moins, un point de contact ou un à peu près avec le spiritual et élégant conteur: ils ne consultent jamais leur dictionnaire.

Si encore on pouvait glisser à l'oreille de ceux qui lisent les épreuves de leurs articles, d'y placer de ci, de là un des quelques mots virgiliens ou cicéroniens qui leur restent des temps passés, nous imaginons que les longues et indigestes élucubrations perdraient un peu de leur banalité.

L'Hon. Charles Parlange.

Qui, parmi ceux à qui leur situation permet de fréquenter notre monde officiel, ne connaît l'Hon. Ch. Parlange? Qui, parmi les masses n'a entendu parler de lui? N'a-t-il pas, depuis les dernières élections législatives, occupé le second poste de l'Etat? N'est-il pas lieutenant-gouverneur et, en cette qualité, président du Sénat? Ce n'est pas le hasard qui, tout jeune encore, l'a élevé si haut. Après avoir reçu une éducation tout-à-fait exceptionnelle qu'il doit à la sagesse éclairée de son père et au zèle intelligent des professeurs d'élite auxquelles son enfance avait été confiée, il y a fait honneur, dès son entrée dans la carrière. Ses débuts ont été fort remarqués. Depuis lors, il n'a fait que grandir dans l'estime et la considération publiques. Dès 1879, il faisait partie de la Convention Constituante et travaillait activement à la réforme qui nous a doté du système judiciaire que nous possédons aujourd'hui. Tour-à-tour, membre du Sénat et avocat de district des Etats-Unis, il a constamment donné des preuves de rares capacités, de connaissances variées, d'une grande solidité d'esprit et, surtout, d'une probité inaltérable. Avocat, il s'est conquis une notoriété exceptionnelle au barreau, où il fait partie de l'association White, Parlange et Sanders. Ce qui donne à notre lieutenant-gouverneur actuel tant de valeur comme juriste, c'est sa connaissance parfaite du français et de la législation française. On n'ignore pas, en effet, qu'à l'heure qu'il est, toutes nos lois reposent encore sur ce que l'on appelait jadis le Code Napoléon.

Tel est à peu près le passé, tels sont les titres de l'homme qui est actuellement appelé à succéder au juge Fenner qui vient de donner sa démission de membre associé de la Cour Suprême de l'Etat.

La retraite de l'Hon. Fenner est une perte pour l'Etat, c'est un fait incontestable, et nous ne craignons pas d'ajouter qu'il était difficile de lui trouver un remplaçant digne de lui.

Aussi, dès que sa démission a été connue, les hommes désirés se sont demandé à qui l'on pouvait bien confier une pareille succession. Tous la regrettent, nous devons le dire, se sont, dès l'abord, portés sur M. Parlange. C'était le seul qui parût capable d'occuper ce poste. Le gouverneur Foster, du reste, partageait cet avis, nous assure-t-on. La nomination est presqu'un fait établi. C'était hier, la date de la retraite du juge Fenner. Il est probable qu'avant vingt-quatre heures, nous apprendrons officiellement la nomination de M. Ch. Parlange. C'est là un choix extrêmement heureux; on ne peut qu'en féliciter M. Foster et les populations de la Louisiane. Impossible de mettre la main sur un meilleur patriote, sur un esprit plus distingué, sur un juriste plus capable, plus expérimenté, sur un juge plus intègre.

L'appel au peuple.

Il vient d'être fait, à la Chambre des Représentants de Washington, une proposition bien intéressante. On sait que la Chambre et le Sénat sont en complet désaccord sur la question monétaire.

La première a voté le rappel de la loi Sherman à une forte majorité; le Sénat semble être, au contraire, en faveur du maintien de cette loi. Qui a tort? Qui a raison? Ce n'est pas précisément à nous de le décider; c'est au peuple, qui est le véritable souverain.

Or, le Sénat qui est pour la loi, prétend être l'expression de la volonté populaire aussi bien que la Chambre qui s'est déclarée contre cette même loi. Entre les deux qui jugera? Le peuple, dit M. Cooper, représentant de Texas, et il propose nettement de le consulter. Il demande une élection générale pour décider la question d'argent.

La motion peut être profondément démocratique, mais elle est contraire à tous les usages aux Etats Unis; elle est même inconstitutionnelle. Elle sera donc rejetée, ou, n'est pas douteux. Mais la situation étrange où se trouve le Congrès ne prouve-t-elle pas qu'il y a une lacune dans nos constitutions? N'y a-t-il pas lieu, sous ce rapport de réviser notre loi organique? Car enfin le désaccord qui a lieu aujourd'hui, peut se reproduire demain.

C'est un problème nouveau qui se pose devant l'Union et qu'il faudra bien, un de ces jours, résoudre d'une façon ou de l'autre.

THEATRE ST-CHARLES.

Il y avait, hier soir, à ce théâtre, une fort belle chambrée pour assister à la seconde représentation du drame émouvant intitulé "The Stowaway." Il y a là des scènes dramatiques qui ne manquent jamais leur effet et sont bien de nature à attirer le monde. Encore une semaine fructueuse pour le vieux théâtre qui a à son actif tant de succès, dans le passé.

La Salsaparelle d'Ayer, envoyant un sang pur au cerveau, développe un esprit sain dans un corps sain.

Bonrsasco est le plus étrange débiteur qui soit.

—Moi, dit-il, quand un créancier a la toupet de m'écrire pour que je règle, c'est fini; je ne le paye plus.

—Et quand il ne vous écrit pas?

—Quand il ne m'écrit pas, j'attends la réclame.

Chronique de la Ville.

Température du 2 octobre 1893.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens
No 143 rue du Canal
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	77	20
Midi	84	26
3 P. M.	84	26
6 P. M.	82	25

Mariages, Naissances et Décès, inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.—Wm. Eaglehorn à Mlle Mary Tonn; Charles Little à Mlle M. Lutz; Louis Perrsoux à Mlle Barbara Scharf.

NAISSANCES.—Mme Auguste Bachot, une fille; Mme Joseph DeBartolo, un garçon; Mme John Gadson, un garçon; Mme Charles Skelton, une fille; Mme Wm A. Moss, une fille; Mme Edward R. Wharton, une fille; Mme Bernard Delord, un garçon.

DÉCÈS.—Lydia B. Mertzwiller, 2 mois, coin Laurel et Josephine; Gottlieb Habasch, 72 ans, 60 rue Enghien; Pauline Bellocq, 51 ans, coin Bourgogne et Quartier; Alphonse Haque, 5 mois, coin White et Constantinople.

Ventes inscrites au bureau de l'Auditeur des aliénations :

M. Collin à Henry P. Burns, une portion de terre bornée par les rues Jackson, Joséphine, St-Thomas et Rousseau, $800.

Henry P. Burns à Mlle B. Bell et Mlle E. Schneider, même propriété, $800.

Henry Zeller à P. O. Rosenstrauch, une portion de terre bornée par les rues Tchoupitoulas, Front, Lyon et Upperline, $500.

T. L. Bayne et H. A. Bayne à Charles B. Adams, un terrain borné par les rues Adams, Burdette, Hampson et Jeuxiême, $700.

A. Paul à J. M. Ryan, une portion de terre bornée par les rues Télémaque, Douane, Canal et Génois, $2,000.

L. E. Rabouin à Mme E. M. Quickasall, un terrain borné par les rues Claiborne, Derbigny, Kerlerec et Columbus, $800.

F. Zeugel à H. M. Carpenter, un terrain borné par les rues Cadiz, Carondelet, Valence et l'avenue St-Charles, $1,200.

J. F. Wingarve à G. L. Labyche, un terrain borné par les rues Espagne, Villeré, Robertson et Washington, $1,700.

Le même acquéreur au même vendeur, le même propriété, $1,750.

J. B. Goodwin à J. C. Aleix, un terrain bordé par les rues Ursulines, Dorgenois, St-Philippe et Broad, $500.

Mme M. Kyle à H. C. Green, un terrain borné par les rues Gravier, Perdido, Tonti et Rocheblave, $200.

Le Shérif Civil à la Mutual Building and Homestead Association, une portion de terre, bornée par les rues Dumaine, Ste Anne, Marais et Villeré, $3,500.

IVRE ET JALOUX,

Jules Kuneman coupe la gorge à sa femme.

Jules Kuneman, qui habite rue Remparts No 84, a coupé dimanche soir la gorge à sa femme, au No 257 de l'avenue Howard.

La veille, il avait eu avec elle une discussion à la suite de laquelle elle l'avait chassé de chez elle, barricadant sa porte, dans la crainte qu'il ne revînt.

Dimanche soir, bien qu'il lui eut été ordonné de rester à l'écart, il est revenu au moment où Abbie Reed, sa femme, était assise dans le salon en compagnie de deux femmes ses servantes.

En entrant, Kuneman a affecté d'être en excellente humeur et tout en causant avec les 3 femmes, il a tiré de sa poche un canif pour se faire les ongles.

Tout à-coup, changeant de ton, il est devenu insolent et s'est disputé avec sa femme à la quelle il a fini par crier: "Je vais te tuer."

En disant ces mots, il s'est jeté sur elle et malgré l'intervention des deux autres femmes, il lui a labouré le cou et le visage avec la lame de son canif, et lorsque jugeant son œuvre accomplie, il a lâché prise, la malheureuse avait sa robe blanche teinte de sang, la gorge ouverte d'une oreille à l'autre, une oreille presque emportée et le visage couvert d'entailles.

L'assassin profitant de la stupeur des deux femmes s'est enfui, mais l'instant d'après elles avaient repris leurs sens et criaient: "Au meurtre! à l'assassin! arrêtez-le!"

Leurs cris ont attiré la police, une foule énorme et au pour résultat de faire arrêter Kuneman par un passant qu'il a croisé en chemin.

La blessée a été transportée à l'Hôpital où on a vu la rupture des fils téléphoniques il a été difficile de donner avis de la tentative d'assassinat. La blessée est dangereusement atteinte.

Kuneman appartient à une excellente famille qui, il n'y a pas longtemps encore, lui fournissait assez d'argent pour lui permettre de vivre très largement. Il a épousé la femme Abbie Reed il y a un an et il dit que c'est elle qui a brisé son avenir. Il avoue avoir attenté à ses jours et que peu lui importe son propre sort.

Cette femme qu'il aimait le menaçait à chaque instant de reprendre sa honteuse existence, alors qu'il faisait son possible pour la ramener à de meilleurs sentiments. Son but a été de la désignorer et non de la tuer, à seule fin de lui enlever ses charmes.

Cour Criminelle.

Section A.—Juge Ferguson.

PETIT JURY.

Hy. Anrich, W. C. Adams, N. D. Bertoli, H. Brinkman, Jacob Baltz, F. C. Brinkman, F. H. Bohne, Emile T. Cormier, A. M. Costa, P. Cormier, J. W. Cunningham, J. H. Carter, E. Combe, J. J. Driscoll, L. Duracher, A. C. Dennis, G. W. Dinkel, Carter Earhardt, W. Fry, John Ferrand, J. R. Finney, G. G. Freiderichs, M. Gowelin, C. H. Gregoire, F. Gachet, J. R. Goldsmith, H. R. Hubert, E. E. Helfing, Robert Hoch, R. H. Hooper, J Honold, T. G. Hardie, S. Isaacs, J. G Kostmeyer, H. B. Kaiser, J. J. Keegan, J. A. Lambert, Josh Leo, J. M. Levy, C. C. Landry, W. Leibe, H. Mercadal, J. Murphy, M. Mitchell, J. I. Menard, E. J. Meuler, G. C. Maxent, E. J O'Brien, G. J. Pleasant, C. H. Patton, C. R. Pitcher, C. E. Patterson, J. C. Peyton, M. J Robelot, E. Raymond, G. W. Smith, A. H. Steward, L. B Sorenson, S. Samson, J. C Grenouille, J. Wellman, E. J Wood, J. A. Willog, M. M. Wright, W. P. Wall, B. Zahn.

Tué au Lac Catherine.

Le train du Louisville-Nashville a amené hier matin en ville le cadavre d'un nommé Robert Baudier, âgé de 17 ans, qui avait eu la jambe gauche coupée par les roues d'un train. On comptait le faire soigner ici, à l'hôpital, mais il est mort au moment où le train entrait en gare.

Le Kenner Block.

M. Feitel, qui a obtenu le contrat pour la démolition du Kenner Block, a commencé hier à démolir cette grande bâtisse. Les travaux dureront environ trois mois.

La nouvelle Cour de Recorder.

La première séance tenue dans la nouvelle Cour criminelle a été celle des commissaires de Police Board qui ont examiné, dimanche, les candidats au poste de surnuméraire, dans la salle de la première Cour de Recorder.

Le recorder Adams a tenu hier sa première séance dans son nouveau local. A cette occasion, le juge a offert un magnifique punch à ses employés et à ses amis. Le premier condamné a été un nègre du nom de J. Williams, condamné à $5 ou 10 jours, pour bris de paix.

Accident.

J. T. Clark, un screwman qui travaillait à bord du steamship Cornelean, au pied de la rue Ste-Marie, a été blessé à la tête par la chute d'un arbre de couche.

Blessé.

Emile Claire, un étranger qui habite coin Cortez et Claiborne, a rendu visite dimanche matin à un de ses amis nommé H. G. Burlage, au No 814 de la rue Bourgogne.

Pendant cette visite, Burlage a montré à Claire un vieux revolver qu'il lui a tendu, lui demandant s'il croyait qu'il était encore en assez bon état pour valoir une réparation. Claire répondit que l'arme ne valait rien et la rendit à Burlage qui se mit à faire jouer la gachette. Une détonation retentit, suivie d'un cri de douleur, et Claire s'affaissa sur le plancher. Il est blessé dangereusement.

Burlage prétend qu'il s'agit d'un accident. Il a été arrêté.

Blessé.

Hier à 4 heures 30 de l'après-midi, au coin des rues Magazine et Washington, Pat Olivari a été blessé d'un coup de bouteille à la figure par un nommé Dennis Mulligan.

LA TEMPETE.

Après une pluie de plusieurs heures une tempête de vent tout à fait inattendue est passée dans la nuit de dimanche à lundi sur la Nouvelle Orléans.

Dimanche vers 6 heures, le temps qui avait été couvert toute la journée est devenu plus sombre encore, et le vent s'est mis à souffler par rafales et la transition du jour à l'obscurité totale s'est faite très rapidement.

En même temps, la pluie a recommencé à tomber à torrents. La vélocité du vent augmentant d'heure en heure, il était facile de prévoir pour la nuit une tempête comme celle du 15 août 1888. Elle a en en effet avec elle une grande analogie; la seule différence était dans la température qui, en 1888, fut beaucoup plus élevée.

De bonne heure, chacun était rentré chez soi et il n'y avait plus dans les rues que de rares passants.

Dans la soirée le vent ne soufflait qu'à 42 milles à l'heure, mais il a atteint dans la nuit une vélocité de 60 milles chassant devant lui une pluie torrentielle. La tempête, au dire de l'officier des signaux, a pris naissance dans le Golfe dans la journée et a été purement locale, et si on n'a pas été averti de son approche, c'est que les stations de Port Eads et Corpus Christi comme celles d'Oklahoma ou Amorillo qui sont toujours emportées au commencement de la tempête et que la communication télégraphique sont interrompues avant que l'on ait eu le temps de faire usage des fils.

Le vent soufflait du nord-est de l'est. M. Kerkam a dit que mercredi matin la température avait très sensiblement baissé dans le nord de l'Etat.

Dans la soirée de dimanche, un arbre déraciné est tombé sur la voie des chars de Prytanée et a interrompu la circulation, mettant les voyageurs de cette ligne dans l'alternative de rentrer chez eux à pied ou en voiture.

Coin Canal et Claiborne plusieurs arbres et poteaux télégraphiques ont été renversés.

Sur la ligne des chars électriques tous les conducteurs portaient des bottes et des gants en caoutchouc pour les mettre à l'abri des chocs électriques. Beaucoup ont toutefois ressenti de légers chocs.

Les voyageurs placés au-dessus du moteur et dont les pieds touchaient le plancher humide du char, se plaignaient de ressentir un léger picotement, et en posant un pied sur la plateforme et l'autre sur la plaque en fer de la porte, on ressentait un choc.

Sur cette ligne de chars il y a eu de nombreux délais par suite de la rupture des fils ou de la chute d'autres fils sur les chars de la ligne.

Coin Carrollton Avenue et Deuxième un fil téléphonique qui était tombé sur la chaussée ayant son extrémité appuyée sur un fil de la ligne de Carrollton, deux chevaux qui ont touché ce fil ont été foudroyés et le conducteur en a été quitte pour un léger choc. L'accident a eu lieu à 1 heure du matin.

Sur les diverses autres lignes la circulation a été interrompue par la chute des arbres ou des poteaux télégraphiques.

Partout c'était un ravagement de branches cassées, un bruit de planches emportées, de volets et de portes s'abattant avec fracas, emporté avec les éléments lugubres du vent.

Les lampes électriques se balançaient fortement et beaucoup étaient éteintes, prolongeant les rues dans une profonde obscurité, qui rendait la situation plus critique.

Hier matin, le vent a emporté les hangars de la station des chars de la rue Pologne endommageant plusieurs autres. Dans ce quartier où les habitations sont plus disséminées, le vent avait une plus grande violence, aussi a-t-il emporté nombre de clôtures déraciné beaucoup d'arbres et endommagé les toits des maisons. Les jardins ont beaucoup souffert.

Les excursionnistes de la Nouvelle-Iudrie ont subi un retard d'une heure à leur arrivée, le bac à vapeur ne pouvant réussir à aborder.

Sur le fleuve, les bateaux ont beaucoup souffert. Vers 9 heures du soir, le bac à vapeur de Gouldsboro chargé de voyageurs et de wagons, a été emporté par le vent et entraîné contre le quai aux fruits de l'Illinois Central.

Les puissantes machines du bateau ont été impuissantes contre la violence du vent. Une des roues latérales du bateau a été mise en morceaux. Les mariniers ont été sur le qui vive toute la nuit.

Au poste central de police, les communications ont été interrompues avec tous les precincts.

Le système d'alarmes d'incendie avait été aussi rendu absolument inutile et il est fort heureux qu'il ne se soit déclaré pendant la nuit aucun grand incendie.

Le feu ayant pris dans une boulangerie coin St Philippe et Decatur, des lieus ont donné l'alarme en tirant des coups de revolver.

Les détonations ont causé un rassemblement et chacun se mettant de bonne volonté à combattre les flammes, elles ont été bientôt éteintes.

A citer encore parmi les autres dégâts la démolition du marché Sorapuru, entre Tchoupitoulas et Edmond.

On disait encore hier matin que 6 personnes avaient été ensevelies sous les débris, mais on a acquis la certitude qu'il n'y a pas eu de victimes.

Le marché s'est écroulé avec un fracas qui a été entendu à plusieurs lieues.

De bonne heure, les marchands dont les étals avaient disparu sous les ruines, ont commencé à déblayer, et beaucoup ont réussi à sauver tout ou partie de leurs marchandises. Un fil électrique a été coupé et est allé tomber chez M. J. W. Clopper.

Si ce marché fut tombé à 4 heures du matin au lieu de minuit, il y aurait eu un grand nombre de victimes.

Le marché Sorapuru fut construit il y a 50 ans. Il avait été récemment condamné, et la municipalité avait l'intention de le reconstruire lorsque elle aurait les fonds nécessaires à sa disposition.

Le beffroi qui se trouve à une des extrémités du marché et qui le dépassait de beaucoup n'a pas été démoli, bien que le bois en fut tout vermoulu.

Dans le haut de la ville les jardins ont été ravagés et plusieurs bottes d'alarmes du wagon de police ont été renversées.

A 1 heure 30 A. M. une grande enseigne est tombée coin Melpomène et Dryades:

Un toit a été enlevé coin Ursulines et Dauphine et un autre au marché Français, celui de la halle au poisson.

Coin Burdette et Plum, à Alger, une église a été démolie

Une citerne a cédé à la pression de l'eau coin Julie et St Charles et a éclaté.

Beaucoup d'arbres ont été déracinés à Slidell et à Little Woods, et ces deux villages sont sous l'eau.

La voie du Northeastern R. R a été ravinée sur le bord du lac à six milles de la Nouvelle Orléans.

Les voyageurs arrivés par les diverses lignes de chemins de fer annoncent que les dégâts n'ont pas été considérables dans la contrée. Il a beaucoup plu, mais il n'a pas fait de vent.

Les dommages ont été plus considérables du côté de la côte.

Le "Camelia" que l'on croyait avoir sombré dans le lac était à l'ancre en vue de Milneburg depuis dimanche à 6 heures du soir. Le lac était trop tourmenté pour que le Capitaine essayât d'aborder.

Au lever du jour le quai avait été emporté et le vent était beaucoup trop fort pour que le bateau se risquât trop près du rivage.

Les voyageurs ont été débarqués hier dans l'après-midi, sains et saufs après avoir été violemment secoués pendant toute une nuit durant laquelle malgré leur proximité du rivage ils n'ont pas été sans appréhension.

M. Boyer, âgé de 40 ans, se trouvait pendant la tempête à l'abri de la pluie dans une maisonnette construite sur le quai au pied de la rue Terpsichore. Elle servait d'abri aux agents de la police Boylan, mais comme elle était peu solide, ils l'avaient abandonnée lorsque le vent s'était devenu trop fort. Elle s'est en effet effondrée et Boyer, blessé par les poutres, a été transporté à l'hôpital où il est mort hier matin. Il était aussi employé dans la police Boylan.

Au West End, la levée a été emportée en plusieurs endroits.

Le Southern Yancht Club a subi $600 de dommages et le St-John $75.

L'atelier de photographie de M. William a été renversé.

La maison de bain de Tony a été emportée; dommages $250.

La drague de M. Grogeby a sombré dans le Canal.

Le chemin du West End est sous l'eau jusqu'à Baneville.

Rue de l'Esplanade près Broad un arbre est tombé sur la résidence de M. Pintat.

Un arbre a été renversé en face le No 14 de la rue Oliver et il est soutenu par les fils électriques, menaçant de tomber à chaque instant.

Un poteau télégraphique a été renversé en face la fabrique de glace d'Alger.

Un arbre a été renversé contre la clôture de M. Geo. Thompson, rue Aline, entre St Charles et Prytanée, dommages, $6.

Un arbre a endommagé la clôture de M. F. Marks, coin St-Charles et Louisiana Avenue.

Une écurie en bois appartenant à Mme J. Adolphe, rue Foucher près Green, a été emportée.

Deux arbres ont été déracinés rue Laurel près Upperline, et un rue Legan près Jersey.

Quatre chalands chargés de charbon ont sombré au pied de la rue Joseph. Pertes, $3,000. On essaie de les remettre à flot avec des remorqueurs.

La clôture de M. H. Mollette, coin Claiborne et Bienville, a été renversée ainsi que celle de M. Gruenwall, coin Roman et St Louis.

Une cheminée a été démolie au No 312 de la rue Conti, chez M. Bopp.

Un fil électrique a été cassé coin Canal et Claiborne ainsi que deux poteaux rue Claiborne, entre Conti et Bienville.

Les arbres suivants ont été déracinés: 3 rue Canal, entre Prieur et Johnson; 1 coin Bienville et Galvez; 2 rue Prieur entre Bienville et Douane; 1 rue Prieur, entre St-Louis et Toulouse; 1 rue Johnson, entre Bienville et Conti; 2 rue Claiborne, entre Bienville et Douane.

Les clôtures suivantes ont été renversées:

Coin St-Pierre et Dorgenois, coin St-Pierre et Rocheblave, coin Tonti et St-Pierre, coin Miro et St-Pierre, coin Prieur et Orléans.

Un arbre a été déraciné coin Ursuline, et Tonti; un coin Miro et Ursulines, un coin Tonti et Ste-Anne, un dans la cour de M. Alonzo, coin Rocheblave et St-Philippe, un renversé sur la maison de M. D'Aquin, 215 rue Rocheblave.

La clôture de M. Raboud, coin Derbigny et Dumaine, a été renversée, ainsi que celle de M. E Cerda, coin Galvez et Dumaine.

Le canal de la rue Broad déborde, inondant toutes les rues voisines.

Un poteau a été emporté coin St-Pierre et Dorgenois et une botte d'alarme a été renversée coin Galvez et Esplanade. Un arbre a été déraciné dans la cour de M. E H. Farrar, coin St-Charles et Jackson. Un autre a été aussi déraciné rue Jackson, un autre rue St-Charles près Jackson, deux rue Annonciation près Robin; 1 chez M. Thil, rue Race No 227; 1 chez M. Hart, coin Orange et Annonciation; 2 coin Orange et Constance; 1 dans la cour de M. M. Chas. Vaz, coin Camp et Robin; 1 en face la résidence de M. McQuade, 138 rue Melpomène; 2 sur la place Margarete; 1 devant la résidence de Mme McGuire, coin Colisée et Terpsichore; 1 coin Prytanee et Enterpe.

Un hangar a été démoli au No 463 de la rue Melpomène.

La clôture de M. McGovern a été renversée coin Market et Annonciation, ainsi que celle de M. Kohn, No 92 rue Magasins et celle de la N. O. Gaslight Co.

Les clôtures suivantes ont été aussi renversées: Celle des Union Iron Works coin Erato et Sud Peters; celle de Jas. O'Rourke, 134 Annonciation; celle de J. McMoben; celle de Mme Nash, coin Constance et Robin; celle de M. Jeff Holloway, 345 rue Magasins; celle de A. A. McGinnis, coin Calliope et Fouchier.

Celle de M. Mullen, coin Terpsichore et Chippewa; celle de W. J. Canny, coin Hunter et Tchoupitoulas; celle de Mme Clark, coin Constance et Thalie.

Un poteau télégraphique a été cassé coin Richard et Chinpewa, et un fil téléphonique rue Robin près Annonciation.

Un arbre a été déraciné rue Thalie près Annonciation.

Un hangar de la fonderie Coleman, évalué environ $100 et situé rue Erato entre Clara et Willow, a été renversé par le vent.

La résidence de M. Jno. Meyers, rue Liberté, entre Thalie et Erato, a reçu pour environ $250 de dommages.

Les fils de lumière électrique ont été renversés rue Franklin, près Romparts.

La clôture de M. Ed. Connelly, coin Remparts et Clio, a été démolie par le vent. Dommages, environ $150.

Une botte d'alarmes du wagon de police située à l'encaignure des rues Melpomène et Freret a aussi été renversée

La botte d'alarmes d'incendie No 57, située à l'encaignure des rues Magnolia et Erato, a été fortement endommagée.

Les clôtures des résidences suivantes ont été renversées dans le cinquième precinct:

H. Langlois, No 235 rue Mandeville; M. Theemans, No 205 rue Mandeville; Paul Lacoste, coin Urquhart et Espagne; H. Lees, coin Claiborne et Marigny; J. J. Thegola, coin Champs-Elysées et Claiborne; W. Mash, coin Marigny et Robertson; Bethany Hame, coin New Orleans et Claiborne; Albert Lawrence, No 244 rue Kerlerec; H. Phillias, No 275 rue Roman; Mme Angrain, No 253 rue Galvez; Petites Sœurs des Pauvres, coin Johnson et Laharpe; Hôpital Lurenberg, coin Galvez et Champs-Elysées; V. C. Labarre, coin Abadie et Galvez; J. Warner, No 303 rue Moro; L. Rouffaré, No 289 rue Columbus; Cha. Kitton, coin Marigny et St-Ferdinand; E. Janson, coin Union et Chemin de Gentilly; Geo. Redder, coin Annette et chemin de Gentilly; Ve. J Lasalle, No 308 rue Français; Mme H Bonne, coin Galvez et Champs Elysées; Ecole McDonough, No 3 rue Espagne; M. Hincks, No 121 rue Mandeville; Pierre Quille No 556 rue Remparts; J. Pablos, No 68 rue Enghien; Frantz & Shoen, No 37 rue Enghien; Thomas Toille, No 455 rue de Chartres.

Un hangar a été démoli chez M. Chas Kitton, coin Marais et St-Antoine. Le vent a renversé un gros arbre au No 251 de la rue des Français, occupé par M. S. L. Pollock. Deux arbres ont été déracinés chez M. Tom O'Neil, No 470 rue Poydras. Un arbre renversé chez M. Chas Shembrecht, No 247 rue Perdido. La clôture de Madame Kate Connelly, No 146 rue Bayou a été démolie ainsi que le hangar de la boucherie de M. Seron, coin Poydras et Johnson.

Un arbre a été renversé en face de la résidence de Mme Allen, No 118 rue St-Jane.

Un hangar attenant au bureau d'Otto Knoops, rue Bassin, près Julie, a reçu pour $50 de dommages.

A 4 heures P. M., M. W. E. Hall, qui passait coin Water et Notre-Dame, a marché sur un fil électrique et a reçu un violent choc.

Le toit de la scierie Jackson a été enlevé. Trois cents vingt huit pieds de clôture ont été renversés chez M. Hellstein, coin Dauphine et Kentucky. Il en a été renversé 40 pieds chez M. Hellstein, coin Pologne et Bourgogne. Deux cents cinquante mètres chez M. Schenck, rue Dauphine, près du Couvent des Ursulines.

700 pieds chez M. G. Pierre, coin Dauphine et Sœurs. 15 pieds chez M. John Keisner, coin de l'avenue Jourdan et de la rue Dauphine; 800 pieds chez M. J. Spurre, coin Dauphine et Royale; 500 pieds chez M. J. Toole, coin Reynès et Royale; 10 pieds chez M. Hartz, coin Monroe et Royale; 200 pieds chez M. Metreau, coin Hancock et Dauphine; 750 pieds chez M. J. Folse, coin Tricou et Dauphine; 1400 pieds chez M. Detreiver, coin Royale et Chartres; 250 pieds chez M. Bingard.

250 pieds chez Mme L. Suarez, coin Jeanne et St Claude; 40 pieds chez Mme Brandt, coin Louisa et Marais; 30 pieds chez Mme Suzenean, 911 rue Dauphine. La cheminée de la maison située coin Peter et Foretall a été démolie.

—A Milneburg, la tempête a fait les dégâts suivants:

Viaduct du chemin de fer du Pontchartrain, $100. Maison de bains, $100. Canots de John Hamilton, $75. Canots de F. Knopp, $300. Canots de C. Spieler, 100. Pont du Marshall Lake View Park, $200. Pollis Springer Fishing Club, $50. Pont de John Clark et Co., $75. Pelican Fishing Club, $75. Crescent Cool Club, $50. Maison de bains de A. P. Royer, $100. Etablissement de Chas Moran, $100. Tir de B. Donney, $100. Edifice coin Columbus et Union, $500.

Un immeuble inoccupé, rue North Peters entre Press et St Ferdinand; murailles de la presse à coton, coin Dauphine et Press; clôture, coin Louisa et Royale; clôture rue Dauphine près Piété; clôture de M. Conlong, coin Dauphine et Louisa, $15 de dommages; gros arbre renversé au face le No 70 de la rue Congress; dommages chez Mme Massicot, environ $200; $10 chez M. C. C. Chaudies, No 91 rue Indépendance; $10 chez J. Salles, No 82 rue Pologne; $25 chez M. Demars, rue Pologne près Romparts; $5 chez M. Witsel, coin Français et Bourgogne; $2.50 chez M. Bernard, même encoignure; $2 50 chez M. J. Coru, même encoignure; $5 chez M. Burnhardt, rue Français, près Dauphine; $5 chez M. Arline, rue Remparts, près Mazant, et $2.50 chez Bertel Colley, rue Remparts, entre Mazant et Français.

Ivre.

Hier soir, à 6 h. 30, John Bakery, un individu qui passait en état d'ivresse coin Libeté et Commune, a tiré un coup de revolver. La balle est allée frapper à la cuisse Mme Thos. E. Lynch qui était assise dans le magasin de son mari, entrepreneur de pompes funèbres, au No 301 de la rue Commune. Barkery a été arrêté.

Accidents.

A la station de pêche du Shell Beach une maisonnette dans laquelle se trouvaient Manuel Perez et Robert Parraco a été renversée par le vent.

Le premier a eu le bras droit cassé et le dernier a été blessé à la hanche droite. Tous deux ont été amenés à la Nouvelle-Orléans sur le train de 8 heures 30 P. M., du Shell Beach, et transportés à l'Hôpital.

Collision.

Hier matin à 10 heures, un wagon de la brasserie Jackson a fait collision avec un wagon de la Standard Planing Mills Co, coin White et Clio. Une des mules a eu une jambe cassée.

MENUS FAITS.

Katie Block et Victoria Baster se sont battues au couteau ou No 182 de la rue de la Douane à propos d'un individu qui avait abandonné l'une pour l'autre. La femme Baster a été légèrement blessée, et toutes deux ont été arrêtées.

—W. M. Bates, que l'on accusait d'avoir disparu avec les fonds de la Scout Tuestrical Co, s'est constitué prisonnier. Il nie être coupable du crime qu'on lui impute.

—Jos. Baker, le nègre blessé samedi à l'abdomen par W. Bowie, est mort.

—Inna Green, qui habite coin Newton et Monroe, a avalé du pétrole qui avait été laissé à sa portée par ses parents. Elle est devenue immédiatement très malade, mais les étudiants ont réussi, non sans peine, à la mettre hors de danger.

—Un cheval attelé à une voiture de la Brasserie Southern a reçu un choc en marchant sur un fil électrique coin Toulouse et Remparts.

—E. Gilligim et Bob Delong, accusés tous deux du meurtre de Mme McNamara ont comparu hier devant le 1er Recorder. L'affaire a été remise à quinzaine à la requête de l'avocat de district

—Deux mulets appartenant à M. Jno Hines, qui demeure au coin des rues Bourgogne et Miro ont été renversés et tués par la locomotive No 80 du chemin de fer Louisville et Nashville à l'encoignure des rues Champs Elysées et Miro.

—Après une absence de quinze jours passés à l'Exposition de Chicago, MM. Louis Knogn, le très populaire propriétaire du café qui porte son nom, et W. L. Gordon, commis en chef du Bureau des Hypothèque, viennent de rentrer en ville, charmés de leur voyage et heureux de retrouver leurs nombreux amis, desquels ils ont reçu un chaleureux accueil.

L'ABEILLE
—DE LA—
Nouvelle-Orléans
JOURNAL QUOTIDIEN,
—AVEC UNE—
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
—LE—
SAMEDI MATIN,
—ET—
Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne
L'ÉDITION HEBDOMADAIRE
Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.
BUREAUX ET ATELIERS
No 73 Rue de Chartres,
ENTRE CONTI ET BIENVILLE
L'ABEILLE,
Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.
Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité